

## Partenaires

- L'Agence Régionale de Santé Languedoc Roussillon Midi Pyrénées
- Le Conseil Départemental de l'Hérault



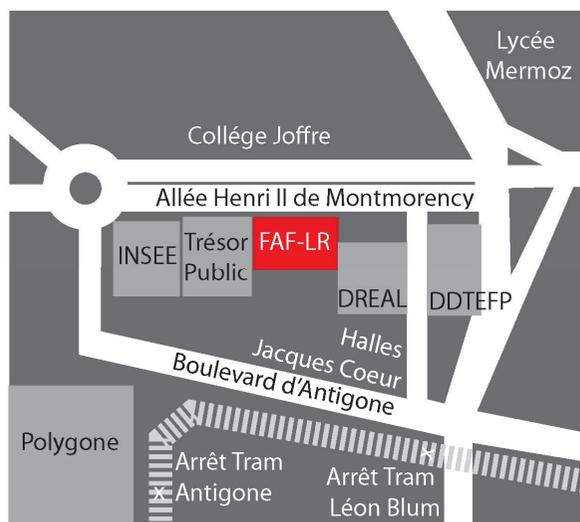
## Plan d'accès

- En voiture

Arrivée par l'Autoroute sortie Montpellier EST prendre direction Centre Ville « Polygone »

- En tramway – Ligne 1

Descendre à la station Léon Blum ou à la station Antigone.



Tél : 04.67.50.50.60  
Fax : 04.67.22.32.38  
Courriel : [accueil@faf-lr.fr](mailto:accueil@faf-lr.fr)  
Site Web : [www.faf-lr.fr](http://www.faf-lr.fr)

## Fédération des Aveugles et Amblyopes de France

### Languedoc Roussillon



Association loi 1901 affiliée à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France reconnue d'utilité publique

## S.A.M.S.A.H

Service d'Accompagnement  
Médico-Social pour Adultes  
Handicapés

420, Allée Henri II de Montmorency  
34000 MONTPELLIER  
Tél : 04.67.50.50.60  
Fax : 04.67.22.32.38  
Courriel : [accueil@faf-lr.fr](mailto:accueil@faf-lr.fr)  
Site Web : [www.faf-lr.fr](http://www.faf-lr.fr)

## Le service

### La FAF – LR

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France – Languedoc Roussillon est une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Créée en 1929 à Montpellier, c'est une association à but non lucratif.

Elle est affiliée à la Fédération des Aveugles de France.

Elle exerce son activité en Languedoc – Roussillon auprès de plus de 200 personnes. Composée et gérée principalement par des personnes aveugles et malvoyantes, elle s'ouvre à celles et à ceux qui reconnaissent la valeur de son combat en vue de le servir.

L'action de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France – Languedoc Roussillon s'inscrit pleinement dans une démarche d'intérêt général et d'utilité sociale. Elle vise à favoriser l'insertion sociale, professionnelle et culturelle des personnes déficientes visuelles.

Il s'agit d'aider les personnes aveugles et malvoyantes tout au long de leur vie, et de les soutenir dans leur démarche d'insertion et de recherche d'autonomie, depuis l'aide aux familles et à l'éducation précoce jusqu'au soutien de la personne âgée handicapée, en passant par l'école, l'université, la formation et la vie professionnelles, l'accès à la culture, au sport et plus généralement aux loisirs.

L'association agit donc pour arracher les personnes aveugles et malvoyantes à l'ensemble des processus d'exclusion et d'assistanat, et en faveur de leur promotion sociale au sens large du terme.

#### • **Catégorie des bénéficiaires :**

Le service s'adresse aux personnes des deux sexes âgées de plus de 20 ans et de moins de 60 ans, aveugles ou gravement malvoyantes reconnues suivant les critères du guide barème pour l'évaluation des déficiences et incapacités des personnes handicapées dont la vue après correction est de 3/10<sup>ème</sup> au meilleur œil, avec dérogation pour les personnes qui avec une acuité visuelle supérieure ont un champ visuel très perturbé ou si l'évolution vers la cécité ou vers la basse vision est inéluctable dans des délais rapides.

#### • **Secteur d'intervention :**

L'ensemble du département de l'Hérault.

#### • **Formes d'intervention :**

Les interventions se font au domicile de la personne, sur son lieu de vie ou de travail. Des interventions peuvent aussi se faire au siège de l'association ou autres lieux mis à sa disposition.

#### • **Types d'intervention :**

Un projet soins et médico-social comprenant :

- Des rééducations et réadaptations sous couvert d'un médecin
- Des interventions techniques
- Un accompagnement social
- Un accompagnement psychologique

Les missions du SAMSAH-DV sont d'intervenir auprès de personnes déficientes visuelles adultes de plus de 20 ans et de leur entourage proche (familial, voisinage), ainsi qu'auprès des professionnels, concourant au maintien à domicile ou à l'accompagnement, avec les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre auprès des personnes des moyens de compensation du handicap visuel favorisant le maintien d'une autonomie maximale,
- Participer à la lutte contre la dépendance que peut entraîner la survenue du handicap visuel,
- Donner aux personnes la possibilité de maintenir ou retrouver une aisance et un confort de vie,
- Permettre à l'entourage de mieux appréhender le handicap visuel.

### Par qui ?

Une équipe de professionnels

- Directeur
- Chef de service
- Médecin
- Orthoptiste
- Personnel administratif
- Ergothérapeute
- Instructeur en locomotion
- Assistant social
- animateur informatique
- Psychologue
- Psychomotricien
- Professeur de braille

## Pourquoi ?